

CONDITIONS GENERALES DE VENTE WORLDSKILLS LYON 2024

Dernière mise à jour le : 21/10/2024

WorldSkills Lyon 2024, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et la réglementation en vigueur, a notamment pour objet l'obligation et la responsabilité d'organiser et de promouvoir la 47^{ème} Compétition WorldSkills en France.

PREAMBULE

Le site Internet (<https://disposal.worldskills2024.com>) est un espace de commerce électronique édité et exploité par la société B4B, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 932988801 et dont le siège social se trouve à 37 rue du Neyrard, 69110, Ste Foy Les Lyon.

Le Site propose un service de revente de produits de l'association WORLDSKILLS Lyon 2024 utilisés lors de la 47^{ème} Compétition Mondiale des Métiers. Cette commande de produits à distance devra être récupérée sur le site dédié d'entrepôt indiqué lors de la finalisation des achats aux conditions ci-après définies.

1/ Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des achats effectués sur le Site par toute personne physique majeure (voir article 5). (Ci-après dénommée le/les "Client(s)").

En passant commande sur le Site, le Client atteste être une personne physique majeure agissant pour ses besoins personnels, dès lors les conditions générales de vente lui sont opposables.

Ces conditions générales de vente sont non applicables aux clients « professionnels ». Par professionnel, on entend « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

Le client certifie avoir la capacité de contracter, et reconnaît avoir préalablement pris connaissance et accepter sans réserve :

- Les conditions générales de vente applicables à son achat au moment de la passation de la commande en cochant la case « J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte » ;
- Les conditions particulières de vente qui sont celles énoncées sur l'écran (prix, conditions et modalités figurant notamment dans les fiches produits, bon de commande,..) ;
- Toutes les informations et renseignements visés à l'article L.121-19 du Code de la consommation.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toute autre, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de commercialisation.

Worldskills Lyon 2024 se réserve la faculté de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. En cas de modification, les conditions applicables à la commande sont celles en vigueur à la date de passation de la commande.

2/ Contrat de vente et acceptation des CGV

Au moment de finaliser et confirmer sa commande, en cliquant sur « J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte », le Client matérialise son acceptation sans

réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le contrat de vente résultant de l'acceptation du Client relève de la réglementation de la vente à distance, telle qu'elle résulte des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, ainsi que des dispositions énoncées ci-après.

3/ Produits

3.1 Fiches, emballages et photographies des produits

Chaque produit proposé sur le Site («ci-après le(s) « **Produit(s)** » ») fait l'objet d'une fiche accessible sur le Site. Cette fiche présente les caractéristiques essentielles du Produit conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation.

Le Client est informé que ses Produits ont été utilisés pendant la 47eme Compétition Mondiale de Métiers et qu'il achète les Produits dans l'état et accepte les éventuels avaries, manquants, défauts ou autres vices apparents, ou de non-conformité des Produits achetés.

La liste et les caractéristiques des Produits proposés sont susceptibles d'être modifiées et adaptées à tout moment.

Les photographies des Produits ne sont qu'indicatives et n'engagent pas la responsabilité de Worldskills Lyon 2024.

3.2 Disponibilités

Les offres présentées sur le Site sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Toutefois, si tout ou partie des Produits commandés est ultérieurement indisponible, Worldskills Lyon 2024 en informe le Client par mail la livraison, les Produits manquants n'étant pas facturés.

4/ Commandes

4.1 Création d'un compte client nécessitant identifiant et d'un mot de passe

Pour passer commande, le Client doit préalablement procéder à la création de son compte client personnel en suivant les instructions sur le Site.

Chaque Client est limité à la création d'un seul compte client pour une même identité ou pour un même foyer, ce que le Client s'engage à respecter.

Le Client accède ensuite à son Compte Client au moyen de son identifiant (adresse e-mail utilisée lors de la création du compte) et d'un mot de passe.

Le Client est seul responsable de tout usage qui pourrait être fait de ses identifiant et mot de passe, et est seul garant de leur confidentialité. En conséquence, WorldSkills Lyon 2024 ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'une utilisation par un tiers non autorisé.

Le Client est seul responsable des informations qu'il communique, ainsi que des conséquences pouvant résulter d'une éventuelle erreur ou inexactitude. Worldskills Lyon 2024 n'encourt aucune responsabilité de quelque nature que ce soit à cet égard.

Le Client est informé qu'à défaut de paiement des sommes dues au titre d'une quelconque commande, Worldskills Lyon 2024 peut suspendre de plein droit et immédiatement la validité de ses identifiants.

4.2 Modalités de passation de la commande

Afin de réaliser la commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Composer l'adresse du Site ;

2. Suivre les instructions du Site et en particulier, se connecter avec son identifiant et son mot de passe ;
 3. Sélectionner les Produits souhaités ;
 4. Vérifier le récapitulatif de la commande et, le cas échéant, corriger les erreurs ;
 5. Accepter l'adresse du point de retrait de l'entrepôt dédié au stockage de la marchandise pour récupérer le(s) produit(s), le jour et créneau seront proposés après la passation de la commande;
 6. Valider la commande, impliquant qu'il accepte les présentes conditions générales de vente, ainsi que le prix total TTC ;
- Worldskills Lyon 2024 se réserve le droit d'annuler la commande en cas d'erreur ou d'omission dans la saisie des données obligatoires.

La date et l'heure exacte de la livraison seront définies après la passation de la commande entre les parties.

4.3 Confirmation de la commande

Le Client reçoit par voie électronique une confirmation de commande comprenant le récapitulatif de sa commande. La commande ne devient ferme et définitive qu'après l'envoi, par Worldskills Lyon 2024, de ce courriel de confirmation. Worldskills Lyon 2024 recommande au Client de conserver l'email de confirmation de commande ou de l'imprimer.

Les commandes sont traitées en fonction des disponibilités en Produits de WorldSkills Lyon 2024 et dans leur ordre d'arrivée. WorldSkills Lyon 2024 se réserve le droit de refuser, diminuer ou fractionner toute commande qui présente un caractère manifestement anormal ou susceptible d'occasionner une désorganisation de ses services internes ou logistiques. Un tel refus fera l'objet d'une communication de WorldSkills Lyon 2024 vers le Client et ne pourra donner lieu à aucune pénalité. A ce titre, elles ne deviennent définitives qu'après la confirmation du paiement du prix avec l'acceptation par WorldSkills Lyon 2024. L'acceptation peut être totale ou partielle, sans que la responsabilité de WorldSkills Lyon 2024 puisse être engagée à ce titre.

Worldskills Lyon 2024 se réserve la possibilité de ne pas accepter une commande, notamment en cas de problème lié à l'approvisionnement, à la livraison, à l'anormalité de la commande, ou en cas de litige avec le Client (défaut de paiement d'une commande antérieure ou autre).

5/ Retrait de la commande

Le retrait s'effectue du lundi au vendredi à la date et à l'heure convenue avec le Client à partir des créneaux de retrait possibles. Les lieux, dates et horaires de récupération de(s) produit(s) seront envoyés par mail après la validation de sa commande, parmi les différents créneaux proposés directement par l'entrepôt dédié au stockage de(s) Produit(s).

Le Client accepte récupérer sa commande en point retrait, étant précisé que la livraison à domicile et hors point retrait est totalement impossible.

Worldskills Lyon 2024 pourra, le cas échéant, faire part au Client ayant passé une commande en ligne de la rupture d'un ou plusieurs Produits, d'un décalage dans le retrait ou de toute autre information concernant la commande.

Le retrait s'effectue du lundi au vendredi à la date et à l'heure convenue avec le Client à partir des créneaux de retrait possibles. Le retrait s'effectue dans les délais ci-après, commençant à courir à compter de la confirmation de la commande par :

- Maximum de 10 jours ouvrables, et 4 jours ouvrables à partir du 25 novembre 2024.
- Minimum de 2 jours ouvrés. Ce délai minimum peut être supérieur selon les nombres de commandes à préparer.

En cas d'impossibilité pour le retrait dans le délai prévu, hors cas de force majeure, Worldskills Lyon 2024 en informera au plus tôt le Client et pourra convenir avec lui d'une nouvelle date de livraison qui devra intervenir dans les sept (7) jours ouvrables suivant la date de livraison initiale,

dans la limite d'un enlèvement fait au 29 novembre 2024, sauf si le Client souhaite résoudre immédiatement le Contrat dans les conditions visées à l'article L 216-2 du Code de la consommation.

En cas de non-respect de cette seconde date de retrait, le client pourra, à son choix, soit solliciter la résolution de la vente dans les conditions prévues à l'article L.216-2 du Code de la consommation, soit maintenir sa commande.

6/ Réception des Produits – Défaut de réception – Réclamation

6.1 Réception

Le Client doit vérifier au moment du retrait le produit acheté et peut refuser tout ou partie de la marchandise, en précisant le motif sur le bon d'enlèvement remis par le logisticien de l'entrepôt de stockage de(s) Produit(s).

Le Client s'engage à venir récupérer les Produits à l'adresse de retrait indiqué par mail après la validation de la commande et aux dates et heures convenues avec l'entrepôt de stockage de(s) Produits(s).

A défaut, Worldskills Lyon 2024 procèdera à l'annulation de la commande.

Le transfert des risques intervient à partir de la récupération du client des produits achetés.

Une pièce d'identité et une copie de la facture pourront être exigées lors du retrait.

En cas de refus de présentation ou de documents ne correspondant pas aux informations communiquées lors de la commande, aucune remise des Produits ne pourra être honorée et Worldskills Lyon 2024 se réserve le droit d'annuler la commande.

Au moment du retrait, le Client confirme la bonne réception de la commande, de son contenu, du nombre de Produits indiqué sur le bon d'enlèvement ainsi que du bon état des Produits en signant le bon d'enlèvement sur lequel il pourra porter ses réserves éventuelles concernant le contenu et nombre de Produits commandés

Le Client est informé que ses Produits ont été utilisés pendant la 47eme Compétition Mondiale de Métiers et qu'il achète les Produits dans l'état et accepte les éventuels avaries, manquants, défauts ou autres vices apparents, ou de non-conformité des Produits livrés.

A défaut de signature du récépissé, la commande est réputée livrée dans sa totalité.

6.3 Réclamation

Le Client est invité à vérifier les Produits au moment du retrait. Dans le cas où des Produits seraient manquants ou endommagés, il appartient au Client, ou la personne – physique ou morale - mandatée par le client pour effectuer le retrait de formuler toutes observations ou réserves au livreur ou transporteur et, le cas échéant, de refuser le Produit en précisant le motif sur le bon d'enlèvement.

Pour toute difficulté, le client peut adresser un e-mail à disposal@worldskillslyon2024.com

7/ Prix et paiement

7.1 Prix

Le prix des Produits est celui figurant sur le Site à la date de la commande.

Le prix est indiqué sur le Site en euro TTC et inclut la TVA applicable au jour de la commande.

Le prix définitif est le montant de la commande que le Client aura validé en procédant à son paiement par virement bancaire.

Ce prix pourra toutefois varier :

- En cas d'ajout, sur demande du Client, d'un ou de plusieurs Produits par le livreur,
- En cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs Produits commandé(s),

7.2 Paiement

Le Client a uniquement la possibilité de payer par virement bancaire – avec l'identification du numéro de la commande – afin de valider la finalisation de celle-ci. Le paiement au moment du retrait est proscrit, ce que le Client accepte expressément.

7.2.3 Dispositions générales sur le paiement

Les Produits demeurent la propriété de Worldskills Lyon 2024 jusqu'au complet paiement du prix.

8/ Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de leur réception.

Pour les Produits pouvant faire l'objet du droit de rétractation, le Client peut exercer son droit en envoyant sa demande à l'adresse e-mail disposal@worldskillslyon2024.com
Toute demande incomplète ne pourra pas être prise en charge.

Le Client dispose de 14 jours à compter de l'envoi du formulaire pour retourner à Worldskills Lyon 2024, **à ses frais**, les articles dans leur état d'origine et complets à l'adresse suivante :
Worldskills Lyon 2024 – Service Consommateurs – 34 rue de la Soie, 69100, Villeurbanne.

Worldskills Lyon 2024 remboursera dans un délai de 14 jours à compter de la date de restitution des Produits, sous réserve que les Produits retournés soient dans leur emballage d'origine, complets, en parfait état et accompagnés du formulaire de rétractation sollicité par mail et du récapitulatif de votre commande.

9/ Responsabilité

Worldskills Lyon 2024, dans toutes les étapes du processus de vente en ligne, n'est tenue que par une obligation de moyen.

Worldskills Lyon 2024 sera déchargé de la préparation de(s) Produit(s) pour le retrait convenu avec le client en cas d'événement constitutif de force majeure ou indépendant de sa volonté.

Les informations énoncées par le Client, lors de la prise de commande, engagent celui-ci. ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- En cas de fausses informations ou d'erreur de saisie de ses coordonnées par le Client ;
- En cas de mauvaise utilisation de ses identifiants ou du mode opératoire de passation de commande par le Client ;
- En cas d'erreur manifeste d'affichage d'un prix dérisoire ;
- En cas d'erreurs techniques ou matérielles, ou de tout dommage direct ou indirect tel que notamment perte de données, intrusion, virus, rupture du service, autres problèmes involontaires ou cas de force majeure résultant tant de l'utilisation du réseau Internet que du Site ;
- En cas d'interruption du Site ;

En tout état de cause, la responsabilité de Worldskills Lyon 2024 est limitée au remboursement des sommes versées pour l'acquisition des Produits.

11/ « Données Personnelles »

Des données personnelles vous concernant (ci-après les « Données ») sont collectées et traitées par Worldskills Lyon 2024, responsable de ce traitement, notamment pour traiter et exécuter votre commande de Produits. Plusieurs informations sur la manière dont nous traitons ces Données sont fournies au sein des Mentions Légales du Site, de la « Politique Données personnelles - Worldskills Lyon 2024 » et de notre « Politique Cookies » (documents disponibles sur notre Site «<https://disposal.worldskills2024.com>»)

12/ Cookies

Lors de l'utilisation du Site, un cookie stocke des informations relatives à la navigation du Client sur le Site.

Pour plus d'informations sur les cookies stockés, vous pouvez consulter notre Politique Cookies.

Le Client peut s'opposer à l'enregistrement des cookies et en désactiver l'utilisation en paramétrant son navigateur Internet de manière appropriée, étant précisé qu'une telle désactivation peut restreindre l'utilisation du Site.

13/ Propriété intellectuelle

Le contenu du Site Internet créé par Worldskills Lyon 2024 est la propriété exclusive de Worldskills Lyon 2024 et de ses sous-traitants, qui sont titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle s'y rapportant.

Le Client s'interdit de copier, reproduire ou télécharger tout ou partie de son contenu, sauf autorisation préalable, écrite et expresse de Worldskills Lyon 2024.

Toute copie, reproduction ou téléchargement totale ou partielle du contenu du Site internet créé par Worldskills Lyon 2024 est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le nom Worldskills Lyon 2024 et le logo sont des marques appartenant à Worldskills Lyon 2024.

Toutes les marques et éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle ou industrielle attachés aux Produits sont la propriété exclusive ou sous licence de Worldskills Lyon 2024. Par les présentes, le Client n'acquiert aucun droit sur les marques et les éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle ou industrielle attachés aux Produits.

14/ Valeur probatoire et écrits électroniques

La commande, le paiement du client et tous documents issus de l'archivage des bons de commande et des factures dans les systèmes informatiques de WorldSkills Lyon 2024 valent preuve de la commande et entraînent l'exigibilité du paiement correspondant.

L'écrit sous forme électronique est admis comme support probant au même titre que l'écrit sur support papier, ce que le Client et WorldSkills Lyon 2024 acceptent. Il est donc convenu que les enregistrements informatiques pourront être conservés afin qu'ils puissent constituer des copies fidèles et durables au sens de l'article 1379 du Code civil, de tout échange électronique, commande, confirmation de commande ou tout autre document que le Client et Worldskills Lyon 2024 seraient amenés à s'échanger dans le cadre des commandes, des démarches et achats réalisés sur le Site conformément aux présentes Conditions.

15/ Droit applicable – Règlement des Litiges – Médiation

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

A défaut de règlement amiable, les litiges relatifs aux commandes passées sur le Site sont de la compétence exclusive des tribunaux français, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation AME – Association des médiateurs européens dont nous relevons par voie téléphonique au 09 53 01 02 69, par voie postale : 11 place Dauphine 75001 Paris ou depuis leur site internet : <https://www.mediationconso-ame.com>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS

PREAMBULE

Le site Internet (<https://disposal.worldskills2024.com>) est un espace de commerce électronique édité et exploité par la société B4B, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 932988801 et dont le siège social se trouve à 37 rue du Neyrard, 69110, Ste Foy Les Lyon.

Le Site propose un service de revente de produits de l'association WORLDKILLS Lyon 2024 utilisés lors de la 47^{ème} Compétition Mondiale des Métiers. Cette commande de produits à distance devra être récupérée sur le site dédié d'entrepôt indiqué lors de la finalisation des achats aux conditions ci-après définies.

1/ Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des relations commerciales entre WorldSkills Lyon 2024, association déclarée, dont le siège social est sis 34, rue de la Soie, 69100 Villeurbanne, sous le SIREN 899325047, et ses clients professionnels situés sur le territoire français et à l'étranger (ci-après le(s) « Client(s) »), étant précisé qu'un Client Professionnel est défini comme tout client direct ou indirect (Centre de Formation d'Apprentis, Lycées, écoles, grossistes, généralistes, intermédiaires logistiques, etc.) établi sur le territoire défini ci-avant et achetant les produits et matériels issus de la Compétition Mondiale de Métiers (ci-après « Produits ») pour une distribution, une consommation et une utilisation de ces derniers.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») ne sont pas applicable dans le cadre de ventes réalisées auprès de particuliers.

Les présentes CGV constituent le socle unique de la négociation commerciale entre WorldSkills Lyon 2024 et le Client (ci-après dénommées une/les « Partie(s) »). WorldSkills Lyon 2024 conditionne la création d'un nouveau Client ou d'un nouveau site et par voie de conséquence la passation de commandes à la transmission d'éléments d'identification (pour une société : Kbis ; pour une association : récépissé de la déclaration d'existence de l'association). A défaut d'une telle transmission par un Client, WorldSkills Lyon 2024 se réserve le droit de ne plus honorer les commandes de ce dernier.

Les présentes CGV ont été communiquées au Client. Ainsi, le fait qu'un Client passe commande auprès de WorldSkills Lyon 2024 implique l'acceptation entière et sans réserve du Client aux CGV qui prévalent sur toutes clauses contraires des conditions d'achat du Client ou tout autre document, non expressément acceptés par tous. Le fait que WorldSkills Lyon 2024 ne se prévale pas à un moment donné de l'une des clauses des CGV ne saurait être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes CGV prennent effet à compter du 21 octobre 2024 et annulent et remplacent toutes les conditions générales de vente antérieures. Elles sont susceptibles de faire l'objet d'un avenant ou d'une réédition complète en cas notamment de modifications significatives

du contexte réglementaire ou législatif. Dans une telle hypothèse, WorldSkills Lyon 2024 transmettra les nouvelles CGV au Client dans un délai raisonnable.

2/ Contrat de vente et acceptation des CGV

Au moment de finaliser et confirmer sa commande, en cliquant sur « J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte », le Client matérialise son acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le contrat de vente résultant de l'acceptation du Client relève de la réglementation de la vente à distance, telle qu'elle résulte des dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, ainsi que des dispositions énoncées ci-après.

3/ Produits

3.1 Fiches, emballages et photographies des produits

Chaque produit proposé sur le Site («ci-après le(s) « **Produit(s)** » ») fait l'objet d'une fiche accessible sur le Site. Cette fiche présente les caractéristiques essentielles du Produit conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation.

Le Client est informé que ses Produits ont été utilisés pendant la 47eme Compétition Mondiale de Métiers et qu'il achète les Produits dans l'état et accepte les éventuels avaries, manquants, défauts ou autres vices apparents, ou de non-conformité des Produits achetés.

La liste et les caractéristiques des Produits proposés sont susceptibles d'être modifiées et adaptées à tout moment.

Les photographies des Produits ne sont qu'indicatives et n'engagent pas la responsabilité de Worldskills Lyon 2024.

3.2 Disponibilités

Les offres présentées sur le Site sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Toutefois, si tout ou partie des Produits commandés est ultérieurement indisponible, Worldskills Lyon 2024 en informe le Client par mail la livraison, les Produits manquants n'étant pas facturés.

4/ Commandes

4.1 Création d'un compte client nécessitant identifiant et d'un mot de passe

Pour passer commande, le Client doit préalablement procéder à la création de son compte client personnel en suivant les instructions sur le Site.

Chaque Client est limité à la création d'un seul compte client pour une même identité ou pour une même entité, ce que le Client s'engage à respecter.

Le Client accède ensuite à son Compte Client au moyen de son identifiant (adresse e-mail utilisée lors de la création du compte) et d'un mot de passe.

Le Client est seul responsable de tout usage qui pourrait être fait de ses identifiant et mot de passe, et est seul garant de leur confidentialité. En conséquence, WorldSkills Lyon 2024

ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'une utilisation par un tiers non autorisé.

Le Client est seul responsable des informations qu'il communique, ainsi que des conséquences pouvant résulter d'une éventuelle erreur ou inexactitude. Worldskills Lyon 2024 n'encourt aucune responsabilité de quelque nature que ce soit à cet égard.

Le Client est informé qu'à défaut de paiement des sommes dues au titre d'une quelconque commande, Worldskills Lyon 2024 peut suspendre de plein droit et immédiatement la validité de ses identifiants.

4.2 Modalités de passation de la commande

Afin de réaliser la commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Composer l'adresse du Site ;
2. Suivre les instructions du Site et en particulier, se connecter avec son identifiant et son mot de passe ;
3. Sélectionner les Produits souhaités ;
4. Vérifier le récapitulatif de la commande et, le cas échéant, corriger les erreurs ;
5. Accepter l'adresse du point de retrait de l'entrepôt dédiée au stockage de la marchandise pour récupérer le(s) produit(s), le jour et créneau seront proposés après la passation de la commande;
6. Valider la commande, impliquant qu'il accepte les présentes conditions générales de vente, ainsi que le prix total TTC ;

Worldskills Lyon 2024 se réserve le droit d'annuler la commande en cas d'erreur ou d'omission dans la saisie des données obligatoires.

La date et l'heure exacte du retrait de(s) Produit(s) seront définies après la passation de la commande entre les parties.

4.3 Confirmation de la commande

Le Client reçoit par voie électronique une confirmation de commande comprenant le récapitulatif de sa commande. La commande ne devient ferme et définitive qu'après l'envoi, par Worldskills Lyon 2024, de ce courriel de confirmation. Worldskills Lyon 2024 recommande au Client de conserver l'email de confirmation de commande ou de l'imprimer.

Les commandes sont traitées en fonction des disponibilités en Produits de WorldSkills Lyon 2024 et dans leur ordre d'arrivée. WorldSkills Lyon 2024 se réserve le droit de refuser, diminuer ou fractionner toute commande qui présente un caractère manifestement anormal ou susceptible d'occasionner une désorganisation de ses services internes ou logistiques. Un tel refus fera l'objet d'une communication de WorldSkills Lyon 2024 vers le Client et ne pourra donner lieu à aucune pénalité. A ce titre, elles ne deviennent définitives qu'après la confirmation du paiement du prix avec l'acceptation par WorldSkills Lyon 2024. L'acceptation peut être totale ou partielle, sans que la responsabilité de WorldSkills Lyon 2024 puisse être engagée à ce titre.

Worldskills Lyon 2024 se réserve la possibilité de ne pas accepter une commande, notamment en cas de problème lié à l'approvisionnement, à la livraison, à l'anormalité de la commande, ou en cas de litige avec le Client (défaut de paiement d'une commande antérieure ou autre).

5/ Retrait de la commande

Le retrait s'effectue du lundi au vendredi à la date et à l'heure convenue avec le Client à partir des créneaux de retrait possibles. Les lieux, dates et horaires de récupération de(s) produit(s) seront envoyés par mail après la validation de sa commande, parmi les différents créneaux proposés directement par l'entrepôt dédié au stockage de(s) Produit(s).

Le Client accepte récupérer sa commande en point retrait, étant précisé que la livraison à domicile et hors point retrait est totalement impossible.

Worldskills Lyon 2024 pourra, le cas échéant, faire part au Client ayant passé une commande en ligne de la rupture d'un ou plusieurs Produits, d'un décalage dans le retrait ou de toute autre information concernant la commande.

Le retrait s'effectue du lundi au vendredi à la date et à l'heure convenue avec le Client à partir des créneaux de retrait possibles. Le retrait s'effectue dans les délais ci-après, commençant à courir à compter de la confirmation de la commande par :

- Maximum de 10 jours ouvrables, et 4 jours ouvrables à partir du 25 novembre 2024.
- Minimum de 2 jours ouvrés. Ce délai minimum peut être supérieur selon les nombres de commandes à préparer.

En cas d'impossibilité pour le retrait dans le délai prévu, hors cas de force majeure, Worldskills Lyon 2024 en informera au plus tôt le Client et pourra convenir avec lui d'une nouvelle date de livraison qui devra intervenir dans les sept (7) jours ouvrables suivant la date de livraison initiale, dans la limite d'un enlèvement fait au 29 novembre 2024, sauf si le Client souhaite résoudre immédiatement le Contrat dans les conditions visées à l'article L 216-2 du Code de la consommation.

En cas de non-respect de cette seconde date de retrait, le client pourra, à son choix, soit solliciter la résolution de la vente dans les conditions prévues à l'article L.216-2 du Code de la consommation, soit maintenir sa commande.

6/ Livraisons –Transfert des risques- Non-conformités

La livraison s'entend dès le retrait et sortie directement des entrepôts mandatés par WorldSkills Lyon 2024 en cas d'enlèvement par le Client ou par un transporteur mandaté pour le compte du client.

Nos délais de livraison et/ou retrait sont sans engagement, ils ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des possibilités de disponibilité des Produits et de transport. Le non-respect des délais de retrait ne peut pas permettre l'annulation de la commande ou des commandes en-cours et n'ouvre droit à aucune indemnité pour le Client.

WorldSkills Lyon 2024 n'accepte aucune déduction d'office effectuée par le Client à raison d'une dette qui ne soit pas certaine, liquide, exigible et dont WorldSkills Lyon 2024 n'aurait pas été à même de contrôler la réalité du grief correspondant, selon les termes de l'article L 442-6 – I – 8° du Code de commerce. WorldSkills Lyon 2024 se réserve le droit de ne pas accepter le retrait à un Client qui n'aurait pas réglé l'ensemble des factures établies par WorldSkills Lyon 2024.

La responsabilité des risques (dommages causés ou subis) liés au Produit, et notamment à sa parfaite conservation est transférée au Client au moment du retrait et ce, nonobstant les dispositions figurant à l'article « Réserve de propriété » des présentes ci-dessous. Le Client s'engage en conséquence à apporter, dès le retrait, tous soins lors des opérations de manutention, de transport, d'entreposage dans ses locaux et de garde des Produits, et s'engage à souscrire une police d'assurance destinée à couvrir tous dommages et sinistres susceptibles d'être causés ou subis par ceux-ci dès le retrait et renonce à tous recours à l'encontre de WorldSkills Lyon 2024, et de leurs assureurs. Le Client s'engage à obtenir de leurs assureurs, un engagement identique de non-recours à l'encontre de WorldSkills Lyon 2024 et de leurs assureurs. Il ne saurait ainsi être recherché de quelque façon que ce soit la responsabilité civile de WorldSkills Lyon 2024.

Le Client est informé que ses Produits ont été utilisés pendant la 47eme Compétition Mondiale de Métiers et qu'il achète les Produits dans l'état et accepte les éventuels avaries, manquants, défauts ou autres vices apparents, ou de non-conformité des Produits livrés.

Le Client s'engage à signer, à livraison, les documents de livraison, à savoir le bon de livraison, le bon d'enlèvement et/ou le bon de transporteur. Un exemplaire de ces documents doit être conservé par le Client. La livraison est réputée effectuée lors de l'émargement par le Client du bon de livraison présenté par le responsable livraison de WorldSkills Lyon 2024 ou lors de l'émargement par le Client du bon de livraison présenté dans les entrepôts mandatés par WorldSkills Lyon 2024 .

Non-conformité apparente à livraison :

Si le Client constate une non-conformité lors de la vérification des colis de Produits au moment de l'enlèvement notamment si les caractéristiques, la quantité, le type ou la référence des Produits livrés ne sont pas conformes à la commande, le Client devra immédiatement et en présence d'un interlocuteur WorldSkills Lyon 2024 préciser ses réserves par écrit sur le bon de livraison et/ou bon d'enlèvement, en détaillant précisément les inconformités constatés.

Suites d'une non-conformité :

Les Produits concernés par les non-conformités devront être tenus à la disposition de WorldSkills Lyon 2024 dans le respect des règles de conservation, afin que le litige soit traité conformément aux procédures internes de WorldSkills Lyon 2024. En cas de perte, destruction de stocks unilatéralement décidée par le Client la réclamation ne sera plus recevable. En contrepartie, dès qu'elle est informée, WorldSkills Lyon 2024 s'engage à donner suite à la réclamation du Client dans les meilleurs délais.

7/ Retours

En raison même de la nature de la vente de produits utilisés pendant la 47eme Compétition Mondiale de Métiers, WorldSkills Lyon 2024 ne pourra effectuer aucun retour de Produits sans un accord formel entre les parties, excepté les cas prévus à l'article « Livraison – Transfert des risques – Non-conformités » ci-dessus, si un retour a été prévu dans ce cadre. Tout retour, quel qu'en soit le motif, ne pourra en aucun cas donner lieu à indemnité ou dommages et intérêts au profit du Client.

8/ Réserve de propriété

Les Produits vendus demeurent la propriété de WorldSkills Lyon 2024 jusqu'au paiement intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la remise de traite, chèque ou tout autre titre créant une obligation de payer. Le paiement ne sera réputé effectué que lors de l'encaissement effectif du prix. Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, le Client ne peut pas transférer la propriété. Par ailleurs, le Client sera tenu de s'opposer, par tous moyens de droit, aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les biens vendus par voie de saisie, confiscation et/ou procédure équivalente. Il devra dès qu'il en aura eu connaissance, en aviser WorldSkills Lyon 2024 pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts.

En cas de défaut de paiement, quelle qu'en soit son origine, les Produits se trouvant en stock chez le Client seront repris à concurrence des factures impayées aux frais et risques du Client, sur simple demande de WorldSkills Lyon 2024. En l'absence de restitution du Client, WorldSkills Lyon 2024 pourra elle-même récupérer les Produits dans les locaux du Client aux frais et risques du Client.

9/Prix

Les prix sont indiqués HT et TTC et sont ceux en vigueur sur le site internet.

Sauf accord spécifique et écrit convenu entre les Parties, le retrait et/ou la livraison des Produits sont à la charge du Client.

10/ Facturation et Conditions de paiement

Sauf convention contraire, une facturation est établie pour chaque commande finalisée conformément aux conditions contractuelles.

Pour adresser toute réclamation sur une facture, le Client dispose d'un délai de (1) mois. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

11/Force majeure

Les obligations contractuelles de WorldSkills Lyon 2024 seront suspendues de plein droit et sa responsabilité dérogée en cas de survenance d'événements relevant de la force

majeure, tels que définis par la loi et la jurisprudence. En cas de survenance d'un cas de force majeure, WorldSkills Lyon 2024 en informera le Client dans les meilleurs délais.

12/Responsabilité

La responsabilité de WorldSkills Lyon 2024 est limitée, dans tous les cas et à l'exclusion de toute autre indemnité, au remboursement du prix des Produits, et ce moyennant restitution, à la demande de WorldSkills Lyon 2024, des Produits non conformes qui ont fait l'objet d'une réclamation conformément aux dispositions de l'article « Livraison – Transfert des risques – Non-conformités » des présentes CGV. WorldSkills Lyon 2024 ne pourra être tenu à l'indemnisation des dommages indirects et notamment des éventuelles pertes d'exploitation.

Les Produits sont achetés dans l'état et aucune demande de remboursement concernant Produits défectueux sera acceptée.

Cette limitation s'applique à toute responsabilité du fait de nos Produits, qu'elle résulte d'une législation française ou étrangère, en ce compris la responsabilité au titre de la garantie légale des vices cachés ou la responsabilité du fait des produits défectueux.

Dans le cadre de leur relation WorldSkills Lyon 2024, et le Client exécuteront leurs obligations en qualité de professionnel, dans le respect des règles de l'art et de la réglementation applicable en la matière et s'engagent à ce titre à respecter, chacune en ce qui la concerne, les règlements, lois, normes et éventuelles prescriptions particulières applicables à leurs relations nées des présentes.

WorldSkills Lyon 2024 et le Client seront responsables de la parfaite exécution de leurs obligations. Ainsi, ils devront garantir et indemniser l'autre Partie contre toute revendication de tiers à cet égard, qui pourrait résulter d'une inexécution fautive et/ou d'une mauvaise exécution, dûment prouvées, du Contrat par cette Partie et ce, hors cas de force majeure.

13/Confidentialité

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer ou laisser divulguer à des tiers, de quelque manière que ce soit, toutes informations et/ou documents, quelle qu'en soit la nature, notamment technique, commerciale ou financière, sur quelque support que ce soit qui leur aurait été remis ou dont elles pourraient avoir eu connaissance dans le cadre de leur relation commerciale, sauf autorisation préalable et écrite de l'autre Partie et ce pendant une durée de cinq (5) ans après la rupture de leur relation commerciale quelle qu'en soit la cause.

14/Données Personnelles

Les Parties s'engagent à respecter pendant la durée de leur relation commerciale, les dispositions légales en vigueur afférentes à la protection des données personnelles, notamment dans le cadre du traitement et de la conservation des données personnelles des préposés de l'autre Partie (ci-après « Données »). En outre, chacune des Parties s'engage à respecter et à faire respecter par ses préposés et sous-traitants la confidentialité de ces Données et à en assurer leur sécurité.

15/ Cookies

Lors de l'utilisation du Site, un cookie stocke des informations relatives à la navigation du Client sur le Site.

Pour plus d'informations sur les cookies stockés, vous pouvez consulter notre Politique Cookies.

Le Client peut s'opposer à l'enregistrement des cookies et en désactiver l'utilisation en paramétrant son navigateur Internet de manière appropriée, étant précisé qu'une telle désactivation peut restreindre l'utilisation du Site.

16/Propriété Intellectuelle

Le Client et WorldSkills Lyon 2024 s'engagent réciproquement à respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle et noms de domaine de l'autre Partie.

En cas d'utilisation d'élément de propriété intellectuelle appartenant à WorldSkills Lyon 2024, sur quelque support que ce soit (PLV, catalogue, Internet...), le Client s'engage à obtenir l'accord préalable et écrit de WorldSkills Lyon 2024, ainsi qu'à préserver l'image de qualité et la notoriété des marques de cette dernière.

17/Divers

Non-renonciation

Le fait pour WorldSkills Lyon 2024 de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses des présentes CGV ne saurait valoir renonciation pour l'avenir à son application.

Survivance des articles

Dans le cas d'une résolution ou de l'expiration des présentes CGV, les articles, « Facturation et conditions de paiement », « Responsabilité », « Confidentialité », « Droit applicable – Attribution de compétence » continueront à produire leurs effets.

Communication

Le Client autorise WorldSkills Lyon 2024 à utiliser la dénomination, le nom commercial ou tout autre élément d'identification ou de propriété intellectuelle ou industrielle du Client dans une publication extérieure à destination notamment de ses réseaux de communication externes et de WorldSkills International.

Information

Le Client doit immédiatement informer WorldSkills Lyon 2024 si une modification significative est envisagée dans la gouvernance, l'actionnariat ou le mode de gestion du

Client, ou si le Client entre dans le cadre d'une procédure collective ou si le Client conclut tout arrangement au profit de ses créanciers.

18/Droit applicable – Attribution de compétence

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige sur l'exécution ou l'interprétation des présentes CGV, les parties s'efforceront de régler amiablement leur différend. A défaut, les parties reconnaissent que les juridictions situées dans le ressort du siège social de WorldSkills Lyon 2024 sont seules compétentes.

19/Ethique des Affaires

Dans un but de transparence, le Client doit informer WorldSkills Lyon 2024 de tout risque de conflit d'intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsque le Client ou l'un de ses dirigeants, salariés ou associés majoritaires a des liens familiaux ou capitalistiques avec l'un des salariés de WorldSkills Lyon 2024 qui seraient susceptibles d'avoir une influence sur les modalités de sa relation commerciale avec WorldSkills Lyon 2024.

Par ailleurs, le Client déclare et garantit s'assurer du strict respect des règles éthiques et de la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et la fraude. A ce titre, il garantit notamment qu'il ne procédera à aucune tentative de corruption vis-à-vis des salariés ou dirigeants de WorldSkills Lyon 2024. En cas d'alerte donnée par un salarié et confirmée par un examen de la situation par la direction de WorldSkills Lyon 2024 des faits identifiés, WorldSkills Lyon 2024 se réserve le droit de mettre un terme au présent Contrat sans préavis ni indemnité.